Règlement complet | Offre de remboursement sur le pack WC suspendu Hansgrohe Moventa S | Octobre 2026 Prolongation ODR jusqu'au 25/11

Article 1 - Organisateur

La société **HANSGROHE** (ci-après dénommée « **La Société Organisatrice** »), Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €uros, et dont le siège social est situé à Wasselonne (67310) – Parc d'activités les Pins - immatriculée au RCS de Saverne sous le numéro B 394 619 449, propose une offre de remboursement portant sur le pack WC suspendu Hansgrohe Moventa S.

Article 2 - Objet de l'opération

L'opération a pour objet de permettre aux participants de bénéficier d'un **remboursement de 30 euros** pour l'achat du pack WC suspendu Moventa S (Code EAN : 4059625810606) de la marque Hansgrohe, effectué dans un magasin Castorama ou sur le site castorama.fr.
Cette offre n'est pas valable sur les marketplaces (places de marché) ni auprès des vendeurs tiers hébergés par nos partenaires.

Article 3 – Limitation du nombre de participations

L'offre est strictement limitée aux **300 premières demandes complètes et conformes** enregistrées sur toute la durée de l'opération.
La date de prise en compte pour valider le quota est l'horodatage de l'inscription en ligne sur la plateforme dédiée.
Dès que le quota de 300 demandes conformes est atteint, le site d'inscription est automatiquement fermé et affiche un message informant de la clôture anticipée de l'offre pour cause d'épuisement des quotas disponibles.
Aucun remboursement ne pourra être exigé si le quota est atteint avant la date de fin théorique de l'opération mentionnée à l'article 4.

Article 4 - Dates de l'opération

L'offre est valable pour tout achat réalisé dans les magasins et sur le site internet de notre partenaire Castorama (hors Marketplace) entre le 14/10/2026 et le 25/11/2026 inclus.
Le dossier de participation avec les justificatifs complets doit être transmis au plus tard le 12/12/2026

Article 5 - Modalités de participation

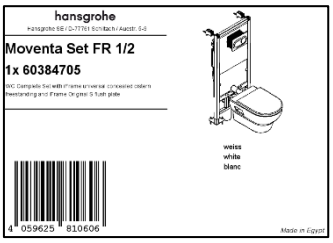
Pour bénéficier de l'offre, chaque participant devra suivre les étapes suivantes :

1. **ACHETER** entre le 14 octobre et le 25 novembre 2026 un pack WC suspendu Moventa S de la marque Hansgrohe dans un des points de vente Castorama ou sur le site internet Castorama (hors Marketplace)

2. **SCANNER LE QR CODE** mis à disposition ou se connecter sur : https://sbj.promo/direct/CASHBACKMOVENTA muni de sa preuve d'achat et des justificatifs requis jusqu'au 15/12/2026.

3. **COMPLÉTER LE FORMULAIRE** de participation en ligne
   Toute demande faite par courrier ou hors du site internet ne pourra être prise en compte.

4. **TÉLÉCHARGER LES JUSTIFICATIFS REQUIS :**
   - La facture d'achat ou le ticket de caisse
   - Pour chaque produit acheté, découper le code-barres à 13 chiffres figurant sur l'emballage en carton de la cuvette WC (colis n° 1 sur 2), puis télécharger une photo nette et lisible du code-barres découpé.



   - Un relevé d'identité bancaire (RIB/IBAN)

5. **ACCEPTER** les présentes conditions générales et la politique de confidentialité.

6. **VALIDER SON INSCRIPTION** et conserver l'email de confirmation reçu comportant son numéro de participation.

Article 6 - Remboursement

Après validation d'un dossier complet et conforme, le remboursement de 30 € TTC est effectué par virement bancaire sur le compte indiqué lors de l'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué en espèces ou par tout autre moyen.
Le remboursement sera effectué dans un délai de 4 semaines maximum après validation du dossier.
Tout dossier reçu sans la photo du code-barres découpé sur le carton du produit sera refusé.

Article 7 - Conditions de participation

Cette offre est non cumulable et réservée aux particuliers, aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine pour l'achat d'un produit Hansgrohe éligible dans une enseigne participante et dans la limite des stocks disponibles. Sont exclues les personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte à l'offre, ainsi que leur famille (même nom, même adresse postale) et les membres de l'entreprise organisatrice, sous-traitants, ainsi que leur famille.

L'offre est valable pour une seule personne par foyer (même nom, même adresse). La Société Organisatrice se réserve le droit de faire procéder à toute vérification en ce qui concerne l'identité, l'adresse et la qualité des participants et d'exclure de l'offre les participants ne remplissant pas les conditions posées par le présent Règlement.

Toute inscription ou participation, incomplète, frauduleuse et/ou non conforme aux présentes modalités, et/ ou comportant des informations inexactes ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation. Toute participation ainsi rejetée ne pourra prétendre à aucun remboursement.

L'achat doit être réalisé dans un magasin Castorama ou sur castorama.fr, et la facture doit mentionner la TVA française.

En cas d'annulation ou de retour de l'achat, le droit au remboursement sera annulé.
Le participant peut se retirer de l'opération à tout moment en envoyant un mail avec pour objet « Désinscription Opération Cashback Moventa S » à dpo@servicebureau.nl

Article 8 - Responsabilité

Il est précisé que la Société Organisatrice ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site développé dans le cadre de l'opération. La connexion de toute personne au site internet et la participation du programme se fait sous son entière responsabilité.
Il appartient donc à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte due à des actes de malveillance extérieures, et notamment les virus. La société organisatrice ne saurait davantage être tenue pour responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient se connecter au site de la promotion du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement du réseau.

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie de l'opération s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des participants du fait des fraudes éventuellement commises. Sera notamment considérée comme fraude le fait pour un participant d'utiliser un ou des prête-noms fictifs ou empruntés à une ou plusieurs tierces personnes, chaque participant devant participer à l'offre sous son propre et unique nom. Toute fraude entraîne l'élimination du participant.

Chaque participant est réputé avoir pris connaissance du règlement complet. La participation à l'offre entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement.

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler, écourter, prolonger, reporter l'opération ou à en modifier les conditions de participation et les modalités de fonctionnement.

Article 9 - Données personnelles

Les coordonnées des participants sont recueillies et traitées conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données.
Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations nominatives le concernant.
Toute demande devra être adressée par courriel à l'adresse suivante : dpo@servicebureau.nl
Les informations collectées dans le cadre de la présente offre par la Société Organisatrice auront pour finalité la gestion de l'offre, serviront à satisfaire aux obligations légales ou règlementaires et à permettre également à la Société Organisatrice d'adresser aux participants les informations nécessaires au bon déroulement de l'offre. Ces informations ne seront utilisées à des fins publicitaires qu'avec l'accord explicite préalable.

Pour plus d'informations sur vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, consultez la « Politique de Confidentialité » sur https://www.hansgrohe.fr/protectiondesdonnees

Article 10 - Loi applicable et juridiction

Le présent Règlement est soumis à la loi française.

En cas de contestation ou de réclamation, pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être transmises à la Société Organisatrice dans un délai de 1 mois après la clôture de l'opération (cachet de la poste faisant foi). Passé ce délai, la demande ne sera pas prise en compte.